

# CONDITIONS GENERALES DE SERVICE – UP’N’COWORKING

Version décembre 2025

## **ARTICLE 1 – CHAMP D’APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales de Services s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de services de coworking (« Les **Services** ») proposés par la SARL UP’N’COM (« **Le Prestataire** ») aux clients professionnels (les « **Clients** » ou le « **Client** »).

Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment les conditions générales d'achat du Client, et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Services et les avoir acceptées avant la conclusion du contrat. La passation de la commande de Services par le Client vaut ainsi acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Services.

Ces Conditions Générales de Services pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

## **ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES SERVICES**

Le Prestataire fournit au Client l'accès à tout ou partie de l'espace de coworking « UP’N’COWORKING », situé 33 rue du Nordfeld à Mulhouse (68100) (l'« **Espace** ») et gère ce dernier de sorte à en faire un lieu propice au travail pour l'ensemble des Clients utilisateurs.

La description détaillée de l'Espace est accessible sur la plateforme de réservation Cosoft, accessible ici <https://upncoworking.cosoft.fr> (la « **Plateforme** »).

Les Services comprennent les éléments suivants :

<b>Mise à disposition d'espaces pour une durée d'une demi-journée ou d'une journée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise à disposition d'un ou plusieurs poste(s) de travail au sein de l'Espace ;</li><li>OU</li><li>▪ Mise à disposition de la totalité de l'Espace.</li></ul> <p>Il est précisé à toutes fins utiles que compte tenu de la très courte durée de ces mises à disposition, les parties entendent expressément déroger au régime des baux commerciaux régi par les articles L. 145-1 et suivants du Code de commerce.</p>
<b>Mise à disposition d'équipements</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise à disposition d'un siège, au choix du Client (effectué lors de la réservation selon disponibilités) :<ul style="list-style-type: none"><li>– Siège ballon,</li><li>– Siège vélo ;</li><li>– Chaise de bureau classique.</li></ul></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise à disposition d'un bureau de 120 cm équipé motorisé, d'une lampe de bureau individuelle et de prises électriques pour la charge d'un ordinateur et/ou téléphone portable.</li> </ul> <p>Les équipements mis à disposition sont décrits sur la Plateforme et peuvent être consultés par le Client préalablement à la réservation.</p>
<b>Accès aux espaces partagés avec les autres coworkers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à la kitchenette et possibilité d'utiliser les équipements et consommables qui y sont mis à disposition : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Machine à café,</li> <li>– Bouilloire,</li> <li>– Frigo,</li> <li>– Thé, café, tisane, sucre, etc.</li> </ul> </li> <li>▪ Accès au placard à balai et possibilité d'utiliser le matériel de ménage qui y est mis à disposition.</li> <li>▪ Accès aux sanitaires situés au sein des parties commune de l'immeuble.</li> </ul>
<b>Accès internet / wi-fi, électricité, consommables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'utilisation d'internet est incluse dans le tarif des prestations, de même que la consommation électrique.</li> </ul>
<b>Organisation générale de l'Espace</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement des bureaux, gestion de l'Espace.</li> </ul>

### **ARTICLE 3 – DUREE DU CONTRAT**

Le contrat prend effet lorsque la réservation est effectuée par le Client et confirmée par le Prestataire. Il prend fin à l'issue de la durée d'utilisation prévue lors de la réservation (une demi-journée ou une journée).

Un nouveau contrat est conclu à chaque nouvelle réservation.

### **ARTICLE 4 – MODALITES DE RESERVATION**

La réservation est effectuée par le Client sur la Plateforme. Elle ne sera considérée effective qu'après complet paiement du prix par le Client, conformément aux conditions de règlement définies aux présentes. Une confirmation sera envoyée au Client par la Plateforme.

Les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une réservation antérieure, ou qui aurait enfreint le Règlement Intérieur lors d'une précédente utilisation des Services.

## **ARTICLE 5 – PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

Sauf indication contraire sur la Plateforme, les tarifs sont les suivants :

	Tarif demi-journée		Tarif journée	
	HT	TTC	HT	TTC
<b>Vélo</b>	12.5 €	15 €	20.83 €	25 €
<b>Ballon</b>	10 €	12 €	16.67€	18 €
<b>Fauteuil</b>	10 €	12 €	16.67€	18 €

Si applicable, ces montants seront augmentés de la TVA au taux en vigueur au moment de la réservation.

Le paiement doit être effectué par Stripe, via la Plateforme, en intégralité au moment de la réservation. A titre exceptionnel, si les circonstances le justifient, le Prestataire pourra accepter sur demande un paiement en espèces sur place.

Une facture sera mise à disposition du Client sur la Plateforme.

L'accès à l'Espace ne sera autorisé qu'une fois le paiement encaissé par le Prestataire.

## **ARTICLE 6 – CONDITIONS D'ANNULATION**

Le Client pourra annuler ou résoudre sa réservation dans les conditions suivantes :

- a. Sans frais, (i) jusqu'à 48 heures avant l'horaire auquel l'espace a été réservé, quelque soit le motif d'annulation, (ii) à tout moment en cas de force majeure, maladie ou accident empêchant le Client d'honorer la réservation et que le Client aura dûment justifié, ou (iii) en cours de réservation, en cas de manquement du Prestataire à l'une de ses obligations contractuelles essentielles.

Dans ce cas, le Client sera remboursé de 100% du prix.

- b. Moyennant rétention par le Prestataire d'une indemnité de résiliation correspondant à 20% du prix, pour toute annulation effectuée dans les 48 heures précédant l'horaire auquel l'espace a été réservé en dehors des visés au point a. ci-dessus.

Dans ce cas, le Client sera remboursé à hauteur de 80% du prix.

Sauf cas de résolution pour manquement du Client à l'une de ses obligations contractuelles toute annulation du fait du Prestataire donnera lieu à restitution au Client de l'intégralité du prix.

Sauf convention expresse contraire, le remboursement sera effectué par l'intermédiaire de Stripe, directement sur le compte lié à la carte bancaire utilisée lors du paiement.

## **ARTICLE 7- CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS**

Le Prestataire intervient en qualité de prestataire indépendant, sans aucun lien de subordination à l'égard du Client. Expert dans son domaine, il est seul juge des moyens ainsi que des méthodes qu'il mettra en œuvre pour exécuter les Services, et il assumera l'intégralité des risques liés à son activité professionnelle.

Il pourra se faire assister par les sous-traitants ou le personnel salarié de son choix, qui seront alors rémunérés par ses soins et agiront sous son entière responsabilité sans que le Client n'ait à intervenir ni n'encoure la moindre responsabilité, tant vis-à-vis des employés que vis-à-vis des tiers.

Le Prestataire conserve le droit d'accéder à l'Espace à tout moment, notamment à des fins d'entretien et de maintenance. Le Prestataire pourra ainsi accéder librement aux différents espaces de travail, sans qu'il n'ait à notifier le Client, sous réserve que le Prestataire n'occupe pas un bureau ou un poste de travail réservé au Client pendant la durée du contrat.

## **ARTICLE 8 – OBLIGATIONS DU CLIENT**

### ***8.1. Utilisation des espaces et équipements mis à disposition***

Le Client s'engage à utiliser les espaces, ainsi que tous les matériels et équipements qui y sont inclus, en professionnel précautionneux, conformément à leur destination et instructions d'usage, et assumera tous les risques liés à cette utilisation.

Le Client déclare en outre avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Espace, et notamment des règles de sécurité qui y sont stipulées, et s'engage à s'y conformer.

### ***8.2. Utilisation d'Internet***

Les Services incluent l'accès à internet. A cet égard, le Client s'engage à se conformer au respect de la législation en vigueur ainsi qu'aux règles d'utilisation du réseau internet mis à sa disposition par le Prestataire.

Il est notamment formellement interdit au Client de procéder à des téléchargements illégaux, et notamment de diffuser et/ou télécharger tout contenu à caractère raciste, discriminatoire, pédophile, terroriste ou pornographique.

Il est précisé que le Prestataire ne peut être tenu responsable des dysfonctionnements ou difficultés imputables aux fournisseurs d'accès Internet, au Client lui-même ou aux tiers.

### ***8.3. Restitution des espaces et équipements***

A la fin du contrat, le Client s'engage à restituer les espaces et équipements tels qu'il les a trouvés. Les espaces doivent être débarrassés, rangés et propres. Les matériels et mobiliers doivent être restitués en parfait état de fonctionnement et de propreté.

Toutes dégradations constatées à l'issue de la mise à disposition feront l'objet d'une remise en état aux frais du Client.

## **ARTICLE 9 – HORAIRES**

L'Espace est accessible aux horaires indiqués sur la Plateforme et dans le Règlement Intérieur. Le Prestataire se réserve le droit de changer ces horaires à tout moment.

L'occupation de l'Espace par le Client doit impérativement cesser à l'heure convenue. En cas de retard, le Prestataire se réserve le droit de facturer le Client sur la base d'un tarif horaire de 50 € HT par heure de retard, toute heure commencée étant due, et ce nonobstant l'absence de courant électrique sur le poste réservé au-delà de la fin de la réservation.

## **ARTICLE 10 – RESPONSABILITE - ASSURANCES**

Le Prestataire est responsable de la bonne exécution des Services, conformément aux présentes Conditions Générales. Dans l'éventualité où la responsabilité du Prestataire serait retenue, elle serait limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture des Services objets de la réclamation.

En tout état de cause, le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages résultant :

- en tout ou partie, d'une faute du Client ou d'un tiers, d'une inexécution ou mauvaise exécution par le Client de ses obligations, ou d'un cas de force majeure ;
- d'une mauvaise utilisation par le Client des Services, ou d'une utilisation non conforme aux préconisations du Prestataire.

Le Prestataire décline notamment toute responsabilité en cas de dommage, perte ou vol causés au matériel et équipements présents au sein de l'Espace pendant la durée de la mise à disposition, qu'ils appartiennent au Prestataire, au Client ou à tout autre utilisateur de l'Espace.

Le Client sera par ailleurs tenu pour seul responsable de l'utilisation qu'il fera de l'Espace et des Services, et notamment de tous dommages causés, d'une part, aux espaces et équipements mis à sa disposition et, d'autre part, aux autres utilisateurs pendant la durée du contrat. Il déclare à ce titre avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant tous dommages pouvant résulter de ses activités ou liés à l'usage des espaces et des équipements mis à disposition au sein de l'Espace et s'engage à en justifier à première demande du Prestataire.

## **ARTICLE 11 – CONFIDENTIALITE**

Le Client s'engage à traiter comme strictement confidentiels, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance, qu'elle émane du Prestataire ou de toute autre personne présente au sein de l'Espace.

Le Prestataire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'une éventuelle divulgation.

Le Client est en outre pleinement informé que compte tenu de la configuration de l'Espace, le Prestataire ne peut mettre en place aucune procédure de sécurité afin de garantir la confidentialité de l'activité des utilisateurs. Il appartient donc au Client de veiller à préserver la confidentialité son activité lors de l'utilisation des Services, le Prestataire déclinant toute responsabilité à cet égard.

Le Client est enfin informé de la présence de caméras de surveillance au sein de l'Espace. Il est précisé qu'afin de ne pas nuire à la confidentialité des activités des utilisateurs, ces caméras sont calibrées pour n'enregistrer aucune image des espaces de travail et pour garantir le floutage des écrans.

## **ARTICLE 12 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les données personnelles recueillies auprès du Client lors de la réservation font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire et ses sous-traitants Cosoft et Stripe. Elles sont enregistrées dans le fichier clients du Prestataire et sont indispensables au traitement de la réservation. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution du contrat et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est le Prestataire. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire. Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions en vigueur en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Prestataire s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : 33 rue du Nordfeld 68100 MULHOUSE ou [contact@upncom.fr](mailto:contact@upncom.fr). En cas de difficultés à cet égard, le Client peut adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Il est précisé que l'utilisation de la Plateforme et du service Stripe par le Client est soumise aux conditions d'utilisation respectives de ces dernières, telles que figurant sur leurs sites internet. Leurs politiques de confidentialité peuvent également y être consultées.

## **ARTICLE 13 – STIPULATIONS DIVERSES**

### ***13.1. Incessibilité***

La réservation du Client est personnelle et le contrat ne peut en aucun cas être cédé, transféré ou transmis par le Client à un tiers, à quelque titre que ce soit, directement ou indirectement, totalement ou partiellement, à titre onéreux ou gratuit, sans l'accord express, préalable et écrit du Prestataire.

### **13.2. Intégralité du contrat**

Les parties conviennent que le présent contrat représente l'intégralité de leur accord quant à son objet et remplace, annule et prévaut sur toutes conventions ou documents antérieurs ayant un objet identique ou semblable à celui du Contrat.

### **13.3. Titres**

Les intitulés et numérotation des clauses des présentes ont pour seul but de permettre de localiser les différentes clauses et n'ont aucune signification particulière ni portée juridique à l'égard de l'interprétation qui pourrait être faite des différents articles.

### **13.4. Non-renonciation**

Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir de l'un des droits lui étant conférés par le contrat ou le retard à s'en prévaloir ne vaudra pas renonciation de la part de cette partie à se prévaloir ultérieurement de ce droit, sauf renonciation écrite et expresse de ladite partie.

### **13.5. Clause nulle**

Dans l'éventualité où l'une quelconque des stipulations des présentes serait déclarée nulle ou sans effet, l'annulation n'aura aucun effet sur la validité des autres stipulations et les parties s'engagent à se concerter pour remédier à la cause de nullité constatée, de sorte que, sauf impossibilité, le contrat poursuive ses effets sans discontinuité.

## **ARTICLE 14 – RESOLUTION DES LITIGES**

Les présentes Conditions Générales de Services et les opérations qui en découlent entre le Prestataire et le Client sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française, seule langue faisant foi en cas de litige.

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE SERVICES ET LES ACCORDS QUI EN DÉCOULENT POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITÉ, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION, LEUR RÉOLUTION, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES, SERONT SOUMIS A LA COMPETENCE DES JURIDICTIONS DU RESSORT DE MULHOUSE (FRANCE).